

CONTRAT D'ABONNEMENT PASSDIVIA *Domicilio* 11+1

Quand l'abonnement est illimité,
il est bon de craquer.



Divia

Changer pour mieux bouger.

Je m'abonne à la formule **PASSDIVIA 11+1**

Abonnement sans engagement. Votre coupon vous est adressé aux alentours du 25 chaque mois à domicile, via notre service Domicilio, pour un prélèvement sur votre compte le 5 du mois suivant.

*Vous bénéficiez d'un mois gratuit si votre compte est prélevé pendant 11 mois consécutifs, mais vous restez libre : sur simple appel au **03 80 11 29 29** ou en laissant un message sur **www.divia.fr**, vous pouvez suspendre votre abonnement avant le 15 du mois en cours pour le mois suivant.*

1. Renseignez le formulaire ci-contre (sans oublier l'autorisation de prélèvement)

2. Adressez à l'Agence Commerciale Divia – place Grangier – 21000 DIJON :

au plus tard le 10 du mois précédent le début de l'abonnement

- les volet blanc et jaune
- une photo d'identité récente et en couleur
- une photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

3. Conservez le présent contrat et le 3^{ème} volet.

4. Vous recevrez votre carte et votre coupon mensuel PASSDIVIA par courrier aux alentours du 25 du mois précédent le début de votre abonnement.

Vous pouvez également déposer votre demande auprès de nos hôtesses à l'Agence Commerciale à tout moment. Il vous suffit de vous munir des pièces justificatives nécessaires. Vous n'avez pas besoin d'apporter une photo d'identité, car vous serez directement photographié sur place.

Oui, je souhaite souscrire à l'abonnement **PASSDIVIA 11+1**
à partir du mois de.....

- Je suis déjà abonné(e) ; le numéro indiqué sur ma carte est :
 Je ne suis pas abonné(e)

Mademoiselle Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Date de naissance : [][] [][] [][][][]

Adresse :

Code postal : [][][][][] Commune :

Tel domicile : Tel portable :

Courriel :@.....

Je souhaite recevoir des informations sur le réseau Divia par courriel : Oui Non

Pour mieux vous connaître :

L'arrêt le plus proche de mon domicile est.....

L'autre arrêt que je fréquente le plus souvent est.....

Les 3 lignes que j'utilise le plus sont : 1)2).....3).....

Cadre réservé Keolis Dijon

N° Abonné :

Mode de règlement 1^{er} coupon

Espèces Chèque CB Prél. automatique

Je déclare sur l'honneur l'exactitude
des renseignements ci-dessus.

Le : Signature obligatoire

Autorisation de prélèvement

N°National d'émetteur : 340677

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Désignation du titulaire du compte à débiter

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : [][][][][] Commune :

Désignation de l'organisme créancier

Keolis Dijon

40 rue de Longvic - 21300 Chenôve

Date [][] [][] [][]

Établissement teneur du compte à débiter

Banque :

Adresse :

Code postal : [][][][][] Commune :

Signature

Faire précéder de la mention «Lu et approuvé»

Compte à débiter

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé R.I.B

Prière de retourner les volets jaune et blanc, en y joignant obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B).

Exemplaire Keolis Dijon

Abonnement PASSDIVIA - Conditions Générales du Contrat

1) *Durée du contrat et mode de paiement*

L'abonnement PASSDIVIA 11+1 est un abonnement permanent sans engagement qui permet de bénéficier d'un mois gratuit si 11 mois consécutifs ont été prélevés. Le client reçoit chaque mois aux alentours du 25 son coupon, via le service Domicilio, et son compte est débité le 5 du mois suivant.

Aucun remboursement n'est possible sauf cas de force majeure*.

2) *Délivrance des titres*

Les titres ne pourront être délivrés qu'une fois l'ensemble des pièces justificatives fournies. Si le client se présente après le 15 du mois à l'Agence Commerciale Divia, le premier coupon d'abonnement devra être acheté au guichet et la date de début de contrat sera celle d'achat du premier coupon. Cette date sera prise en compte pour le calcul des 11 mois consécutifs.

3) *Date de début de contrat*

Le contrat peut être établi à tout moment de l'année. Pour les souscriptions par correspondance, le formulaire doit parvenir à l'Agence Commerciale Divia au plus tard le 10 du mois précédant le début de l'abonnement. Il est possible de passer à tout moment à l'Agence Commerciale Divia pour signer un contrat d'abonnement.

4) *Changement de domicile*

Si vous changez de domicile, veuillez nous prévenir par courrier, par message sur www.divia.fr ou par téléphone au **03 80 11 29 29** au plus tard le 15 du mois en cours en précisant le numéro d'abonné figurant sur votre carte.

5) *Changement de banque*

Si vous changez de banque ou de numéro de compte, vous devez renseigner un nouveau formulaire d'autorisation de prélèvement automatique au plus tard le 15 du mois en cours. Il vous sera remis à l'Agence Commerciale Divia ou adressé par courrier sur simple demande.

6) *Perte d'un coupon*

En cas de perte de votre coupon, un duplicata vous sera délivré gratuitement à l'Agence Commerciale Divia (dans la limite d'un coupon sur une période de 12 mois).

7) *Incident de paiement*

En cas de rejet de prélèvement, les frais réels d'impayés pour non paiement provenant de notre banque vous seront facturés selon le tarif en vigueur et l'envoi du coupon sera suspendu jusqu'à régularisation. Tout incident de paiement devra être régularisé à l'Agence Commerciale Divia et entraînera l'annulation du mois de gratuité. La reprise des envois ne pourra avoir lieu qu'avec votre accord. Votre abonnement PASSDIVIA 11+1 sera résilié d'office à partir du 2^{ème} rejet pour une période d'un an à partir de la date du 2^{ème} rejet. Passé ce délai, la reprise de l'adhésion à ce service sera conditionnée au règlement intégral des sommes dues.

8) *Changement de tarif*

Le montant du prélèvement s'effectuera au tarif en vigueur pour le mois concerné.

9) *Renouvellement de contrat / cessation définitive du contrat*

L'abonnement PASSDIVIA 11+1 est reconduit tous les mois par tacite reconduction. Il peut être suspendu ou résilié par lettre ou message sur www.divia.fr avant le 15 du mois en cours pour le mois suivant.

10) *Vérification à bord des bus*

Lors d'un contrôle à bord des bus par nos agents assermentés, vous devez être muni de votre carte d'abonné validée par le coupon du mois en cours. Dans le cas contraire, vous êtes passible d'une amende.

* Cas de force majeure : déménagement hors agglomération, hospitalisation de plus de dix jours, congé maternité ou décès ; dans tous les cas, un justificatif et le coupon mensuel du mois concerné seront exigés.

Pour TOUT savoir :



Agence Divia

de 8h à 19h
du lundi au vendredi ;
de 9h à 19h le samedi



03 80 11 29 29

de 7h à 20h
du lundi au samedi



www.divia.fr

Divia